



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 15 mai 2020

LES COLLEGES DU DEPARTEMENT PRETS A ROUVRIR LEURS PORTES DANS LES MEILLEURES CONDITIONS SANITAIRES

Les 6^{ème} et 5^{ème} font leur rentrée scolaire ce lundi sur la base du volontariat. Grâce à une collaboration étroite avec l'Education nationale, le Département a préparé avec minutie ce retour en classe afin que l'ensemble des procédures et protocoles soient appliqués selon les prescriptions émises par les autorités sanitaires. Restauration, entretien technique, maintenance, nettoyage des locaux, accueil et transports scolaires, tout a été passé au crible et sera prêt le 18 mai pour accueillir les collégiens des 96 établissements publics isérois.

96 collèges prêts à accueillir les nouveaux élèves

Le Président du Département de l'Isère, Jean-Pierre Barbier, et la Vice-présidente en charge des collèges et équipements scolaires, Cathy Simon, ont visité ce matin le collège Jongkind à La Côte Saint-André, en compagnie du Maire Joël Gullon, afin de réviser les derniers préparatifs pour accueillir les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} qui souhaitent retourner en classe ce lundi.

Dans ce contexte de forte contrainte sanitaire, le Département a décidé de mettre en œuvre différentes actions :

Concernant les produits d'hygiène

Afin qu'aucun collège ne se trouve en difficulté pour mettre en œuvre les mesures sanitaires nécessaires, le Département procédera à la fourniture, jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours, des équipements et produits spécifiques liés à la protection contre le virus.

Ainsi, chaque collège se verra doté par le Département de gel hydroalcoolique, de savon, de lavettes utilisées pour le nettoyage des locaux, d'essuie-tout et d'essuie-mains papier, ainsi que des produits d'entretien spécifiques nécessaires au nettoyage renforcé des locaux.

Concernant la restauration

Les enjeux sont triples : il s'agit d'assurer la sécurité sanitaire tant au regard du COVID que de la qualité sanitaire des repas pris dans les établissements, l'équité de traitement pour tous les élèves qui accéderont à un même service, tout en réduisant les tâches relatives à la restauration pour les agents du Département, afin de pouvoir consacrer plus de moyens au nettoyage.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Face à ces enjeux, le Département produira et distribuera, exclusivement par les cuisines mutualisées des collèges (CMC), des repas froids et servis dans de la vaisselle jetable (pas de plonge). Les repas seront disposés sur tables dans la salle de restaurant, complétée si nécessaire de salles dédiées pour garantir la distanciation, avant l'arrivée des élèves. Cette disposition s'appliquera pour le moins jusqu'au 2 juin.

Par ailleurs et pour minimiser le coût de ces repas pour les familles, il a été également décidé de diminuer de moitié les tarifs de restauration :

Demi pensionnaire : forfait 4 jours exclusivement	Tarifs habituels	Demi tarifs (jusqu'à la fin de l'année scolaire)
	3,90 €	1,95 €
Externe	6,70 €	3,35 €

Les règles habituelles de facturation seront également modifiées afin que :

- les familles aient la possibilité d'inscrire ou pas leur enfant à la demi-pension (comme cela se passe normalement lors de la rentrée de septembre),
- si l'enfant est inscrit à la demi-pension, il est exclusivement inscrit au forfait 4 jours,
- en cas d'absence de l'élève, une remise d'ordre est effectuée d'office, sans qu'elle n'ait à être demandée ou justifiée par la famille,
- la facturation des repas aux familles par les collèges ne se fera pas en début de période mais en juin.

Concernant les masques

En respect du guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des collèges, publié le 3 mai dernier par le Gouvernement, le Département fournira en masques ses personnels en contact direct avec les élèves ainsi que les personnels d'entretien et de restauration.

Il appartiendra aux parents de fournir des masques à leurs enfants lorsque les masques seront accessibles aisément à l'ensemble de la population. Dans l'attente, le Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse dotera chaque collège en masques, de même qualité que ceux mis à la disposition des enseignants (masques « grand public » de catégorie 1) afin qu'ils puissent être fournis aux élèves qui le souhaitent ou doivent en être équipés et qui peuvent l'utiliser à bon escient.

A cela s'ajoute la mise à disposition volontaire par la Région de masques aux élèves transportés par le Département qui ont été remis aux transporteurs.

Concernant les transports scolaires

Toutes les lignes de transport scolaire et le transport des élèves porteurs de handicap ont redémarré cette semaine selon les horaires habituels. La Région et le Département ont pris les dispositions sanitaires qui s'imposent face à la crise sanitaire.

Le Département veille à la désinfection deux fois par jour des cars scolaires (avec un nettoyage complet et le passage d'un virucide en milieu de journée), à la neutralisation matérialisée d'un siège sur deux



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

pour le respect de la distanciation physique et au port du masque conseillé à partir de 6 ans (et obligatoire à partir de 11 ans).

En application des recommandations de l'Académie nationale de médecine, la Région a souhaité que chaque élève de plus de 6 ans puisse disposer d'un masque quand il montera dans le car scolaire.

Pour les véhicules ainsi aménagés et pouvant alors emprunter plus de 10 élèves, le Département et la Région ont demandé aux transporteurs de placer un accompagnateur dans l'autocar afin de veiller à la bonne distribution des masques fournis par la Région et au respect des règles de distanciation à bord des cars.

« Notre devoir est de veiller à la sécurité sanitaire des Iséroises et des Isérois. Le Gouvernement a décidé le retour en classe d'une partie des collégiens, les 6^{ème} et les 5^{ème} dans un premier temps, ce lundi 18 mai. Nous avons accompagné l'Education nationale ces dernières semaines pour assurer à tous les élèves le désirant de pouvoir retourner en classe dans les meilleures conditions sanitaires possibles. Il en va de la santé de nos enfants et de leurs familles », souligne Jean-Pierre Barbier.

« Le Département met tout en œuvre pour permettre aux enseignants de pouvoir enseigner à nouveau au sein des établissements, en présentiel, pour désinfecter très régulièrement tous les points de contact dans ces mêmes établissements, pour donner aux collégiens des plateaux repas, le midi, froid mais de qualité, avec des produits locaux riches en vitamine, et pour leur donner matin et soir le moyen d'arriver jusqu'à leur établissement dans des transports en commun sécurisés et confortables », souligne la Vice-présidente en charge des collèges et équipements scolaires, Cathy Simon.